

TERMES DE REFERENCE RECRUTEMENT CONSULTANT-E

**CONCEPT NOTE DE L'ETUDE BILAN SUR LES
POLITIQUES ET PROGRAMMES MIGRATOIRES AU
SENEGAL DE 2005 à 2018**

Etude à réaliser **du 12 novembre au 10 décembre 2018**
Pour le compte de la Fondation Heinrich Böll Sénégal (hbs)

Fondation Heinrich Böll, Octobre 2018

Table de matières

I.	BREVE PRESENTATION DE LA FONDATION HEINRICH BÖLL (hbs)	3
II.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	4
III.	OBJECTIFS.....	6
IV.	CIBLES DE L'ETUDE	6

I. BREVE PRESENTATION DE LA FONDATION HEINRICH BÖLL (hbs)

La Fondation Heinrich Böll est la Fondation Politique Verte en Allemagne. Elle aspire ainsi à soutenir la protection de l'environnement et la promotion de l'écologie dans le domaine social et politique d'une part, et favoriser l'avènement d'une société démocratique qui respecte les droits de l'Homme universels d'autre part.

Les principes fondamentaux de la fondation Heinrich Böll sont : le développement durable, la démocratie, les droits de l'homme et la justice. Ainsi, elle s'inscrit dans la pensée idéologique du mouvement politique vert, qui a fini de s'installer dans le paysage politique mondial.

Nous accordons une attention particulière à la démocratie du genre qui garantissent la liberté, l'émancipation sociale et l'égalité des droits. Nous défendons, aussi, les droits des minorités culturelles et ethniques et veillons à leur intégration sociétale et économique. Finalement nous aspirons à promouvoir des politiques non violentes et proactives.

Pour concrétiser ces objectifs, nous développons des partenariats stratégiques avec différents acteurs. Nous sommes une organisation indépendante et comptons nous-mêmes déterminer nos priorités et nos politiques.

Le siège de la Fondation Heinrich Böll est basé en Allemagne, et nous travaillons à l'échelle internationale. Dans le sillage de la philosophie et de l'action de notre parrain, le lauréat du prix Nobel Heinrich Böll, nous défendons des valeurs universelles que sont la protection de la liberté, l'engagement civil, la tolérance, l'ouverture au dialogue et l'appréciation de l'art et de la culture en tant que sphère indépendante de la pensée et de l'action.

Le bureau de la Fondation Heinrich Böll à Dakar est le 32^{ème} bureau de la fondation ouvert à travers le monde et le premier en Afrique de l'Ouest francophone.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au moment où le Sénégal adopte sa politique migratoire en 2018 après de longues années d'actions de lutte contre la migration dite « irrégulière » ou « clandestine », l'on note la recrudescence de l'émigration par les pirogues « Barça wala barsak ». En effet, ce 18 août 2018, une grande pirogue a échoué sur la plage du Millénaire, sur la corniche ouest de Dakar, à bord de laquelle s'étaient massés plusieurs dizaines de migrants, avec probablement les îles Canaries pour destination. Cet incident a relancé le débat sur « l'émigration clandestine » au Sénégal rappelant les événements des années 2005-2006 où il y avait chaque jour trois ou quatre pirogues qui partaient du Sénégal pour les Canaries.

Ces dynamiques migratoires s'inscrivent dans un contexte particulièrement difficile : réduction des opportunités de migration légale, pauvreté croissante et absence de perspective économique. Dans un tel contexte, l'émigration internationale apparaît aux yeux de beaucoup de Sénégalais comme une alternative pour réussir sa vie et subvenir aux besoins de sa famille. Pour autant, les voies et moyens tragiques utilisés pour franchir à tout prix les frontières des pays de transit et d'accueil, posent un problème de conscience face aux drames occasionnés notamment par les « embarcations de fortune ».

De ce point de vue, la volonté d'émigrer reste encore énorme au Sénégal, malgré les efforts de dissuasion consentis par les autorités et les partenaires au développement.

À partir de 2005, alors que les arrivées de personnes migrantes sur les îles espagnoles des Canaries augmentent, de nouveaux cadres de partenariat voient le jour, dans le but d'obtenir la collaboration d'États plus au Sud dans le renforcement des contrôles des frontières européennes.

A ce titre, l'aide au développement est vue comme un moyen de pression sur les pays ciblés. De même, l'UE pourrait « faire usage de tous les moyens de pression et de toutes les incitations dont elle dispose » afin d'obliger les États tiers à accepter l'expulsion de leurs ressortissants¹. Le sommet de La Valette (Malte) sur la migration, qui a réuni des chefs d'États européens et africains en novembre 2015, s'inscrit dans cette même logique. À cette occasion, un « fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et le phénomène des

¹ Myriam Tixier et Anne-Sophie Wender, 2017, Rapport d'observation : Coopération UE-Afrique sur les migrations, chronique d'un chantage, Paris, La CIMADE, p.12.

personnes déplacées en Afrique » (FFU), a été créé. Il était doté, à l'origine, de 1,8 milliard d'euros². Sous couvert de réduction de la pauvreté, l'Union Européenne poursuit en réalité un objectif simple : fixer les personnes dans les pays d'origine et de transit du continent africain.

On apprend que l'agence FRONTEX a bénéficié d'un budget de 86,4 millions d'euros en 2011³, un budget qui a augmenté de 254% dans une période de quatre ans seulement. En effet, durant ces dernières années, le Sénégal a récolté plus de 6,5 milliards FCFA dans le domaine de la gestion des frontières. Ce fonds destiné à la gestion des frontières remplace le projet d'appui de 2 milliards FCFA⁴. Après l'installation de Frontex au Sénégal en 2006 et la surveillance quasi-totale des côtes Sénégalaises, les migrant(e)s ont cherché d'autres chemins et ont emprunté la voie terrestre vers le Niger et la Lybie.

Par ailleurs, il est important de préciser que suite aux drames des années 2005-2006 ainsi que les drames récents sur les routes terrestres de la migration, plusieurs programmes de sensibilisation sur les risques et dangers liés à la migration « irrégulière » ont été mis en œuvre au Sénégal. Toutefois, ces campagnes de sensibilisation se heurtent souvent à une question fondamentale : que proposer aux candidats comme alternative à la migration ? Comment gagner le prestige économique et aussi sociale tout en restant au Sénégal ?

Pour lutter contre ce phénomène, différentes initiatives internationales et nationales visent à fixer les jeunes sur place, à travers des programmes structurants de formation et d'emploi. Des zones de forte émigration comme les régions côtières, avec en tête des localités de pêcheurs comme Saint Louis, ont vu naître des initiatives publiques et privées pour endiguer l'émigration « irrégulière » et booster le développement local.

Parmi ces programmes d'envergure, l'on note le lancement en 2006 du Plan REVA (Retour Vers l'Agriculture) qui avait pour but de fixer les populations notamment les jeunes et les femmes dans leurs terroirs en particulier les émigrés ou rapatriés. Avec un investissement global initial est estimé à soixante millions (60 000 000) de dollars US⁵.

² Myriam Tixier et Anne-Sophie Wender, 2017, La CIMADE, op., Cit.

³ « Migrations. Etat des lieux 2012 », publication de la Cimade. (il y a une publication plus récente de 2017 à citer stp

⁴ « Le Quotidien » du 7 avril 2017 (<https://www.lequotidien.sn/lutte-contre-lemigration-clandestine-lue-aux-frontieres-du-senegal/>).

⁵ http://www.ipar.sn/IMG/pdf/2006_reva.pdf, Le plan REVA, 2006.

S'en suit, le lancement en 2008 de la Grande Offensive pour la nourriture et l'abondance (GOANA) pour un coût de 344 milliards de Francs CFA.

En 2017, l'Etat du Sénégal, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) ont paraphé un accord de financement sur 4 ans, qui s'élève à 14 millions d'euros, soit un peu plus de 9 milliards de francs CFA en vue de financer 150 projets de développement et d'accompagner 300 entreprises⁶.

A l'heure actuelle, malgré l'existence d'une nouvelle politique migratoire au Sénégal, l'on note toujours une forte pression de migration de la jeune population.

La politique Nationale de Migration du Sénégal (PNMS), validée techniquement le 28 mars 2018 est opérationnalisée à travers un "Plan d'actions prioritaires" (PAP) quinquennal adossé aux axes stratégiques de ladite politique. Ce PAP se décline à travers 47 projets et programmes de développement inscrits dans une matrice sur la période 2018-2022 et dont le montant global s'élève à presque 58 milliards FCFA⁷.

Ainsi, le moment est venu de faire le bilan des investissements et efforts fournis depuis 2005 et de leurs impacts et conséquences.

III. OBJECTIFS

- Faire le bilan sur le montant des investissements dans le cadre de « la lutte contre l'émigration clandestine » et « la lutte contre les causes profondes de la migration » effectués de 2005 à 2018 ; dans quel domaine et avec quel objectif
- Evaluer les actions développées dans le cadre de « la lutte contre l'émigration clandestine » de 2005 à 2018 ; Identifier les limites, les manquements mais aussi les bonnes pratiques dans les interventions.

IV. CIBLES DE L'ETUDE

- Autorités
- Migrant(e)s
- FRONTEX
- Union Européenne
- Coopérations bilatérales (p. ex. espagnole, italienne, allemande)
- OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)

⁶ Lire l'article en entier : <http://www.enqueteplus.com/content/financement-du-developpement-9-milliards-de-francs-cfa-pour-150-projets-de-la-diaspora>, date de consultation le 10/01/2018.

⁷ https://www.lejecos.com/La-politique-nationale-de-migration-du-Senegal-PNMS-vise-une-gouvernance-efficace-selon-la-DGPPE_a13404.html

- Populations (surtout des zones côtières Dakar, St Louis et Mbour)
- ONG actifs dans le domaine
- Associations intervenant sur la question

V. PRODUITS ET RÉSULTATS ATTENDUS

- **Le produit attendu 1** : Le plan de travail du consultant doit être livré et validé par la hbs avant le début effectif de l'étude.

- **Le produit attendu 2** : Un document présentant la méthodologie détaillée, les outils de collecte des données et un plan d'analyse devront être présenté à hbs pour validation avant la collecte sur le terrain.

- **Le produit attendu 3** : Le premier draft de l'étude devra être livré dans un délai de 20 jours. Le produit final 04 jours calendaires après réception des commentaires à intégrer.

- **Le produit attendu 4** : Le rapport final de l'étude (max. 25 pages), les recommandations, est produit et disponible.

- **Les produits secondaires** : Le rapport validé de l'étude résumé dans un document succinct (maximum 5 pages) à langage facile d'accès afin de faciliter la lecture et la compréhension des informations essentielles contenue dans le rapport final de l'étude. Le langage du rapport exécutif sera informatif et précis et facilement compréhensible pour des lecteur/trices non habitué/es à la matière. Le rapport exécutif sera traduit en anglais pouvant faire l'objet de partage et de restitutions avec les acteur-trices impliqués.

Les sources de l'information présenté devront être citées correctement. En cas de plagiat, l'auteur sera responsable.

Le rapport sera publié sur le site web de la fondation (www.sn.boell.org) et distribué aux médias ainsi qu'aux acteurs politiques concernés.

VI. RESSOURCES HUMAINES ET QUALIFICATIONS

- Mandat et chronogramme

- ✓ Cette étude sera exécutée par un cabinet ou un consultant-e ;
- ✓ Elle sera réalisée sur une durée totale de 25 jours couvrant la période du **12 novembre au 10 décembre 2018**.

- ✓ Un premier livrable (rapport provisoire) sera dû en date du **02 décembre 2018**.
- ✓ Un second livrable (rapport final de l'étude) sera dû en date du **07 décembre** après intégration des observations de la hbs.
- ✓ Un atelier de restitution/ validation finale sera organisé en **10 décembre** dans les locaux de la hbs, avec une présentation du consultant sous forme de Powerpoint.

- Profil recherché

- Diplôme d'Etudes Supérieures en sciences sociales (Sociologie, démographie, socio-économiste ou Anthropologie) ou tout autre diplôme équivalent (BAC+ 5, BAC+6 ou plus) ;
- Formation et expérience professionnelle avérées en recherche et plus spécifiquement dans le domaine de la migration ;
- Expérience de travail conjointe dans des travaux similaires ;
- Démontrer une excellente connaissance des institutions, ONG et organisations évoluant dans le domaine de la migration au Sénégal ;
- Excellentes compétences en rédaction, communication et synthèse ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

- Atouts

- ✓ Bonne connaissance des questions migratoires au Sénégal ;
- ✓ Justifier d'une expérience avérée dans le travail et la collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ;
- ✓ Capacité à travailler et à conduire une équipe ;
- ✓ Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation, capacité à résoudre les problèmes.

VII. SOUMISSION DES OFFRES

Les propositions techniques et financières de 10 pages maximum (annexes non compris) devront comprendre les éléments suivants :

- Méthodologie proposée ;
- CV y compris les références ;
- Budget détaillé de l'offre (le/la consultant/e devra couvrir les frais liés aux déplacements locaux, nourriture, logement, etc.) ;

- Un extrait (3-5 pages) des rapports d'étude que vous avez écrits pour des missions similaires ;
- Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous voulez entreprendre cette mission, votre capacité et expérience ainsi que votre disponibilité.

Les candidatures (CV, offre technique et financière) sont recevables à selly.ba@sn.boell.org au plus tard le **03 Novembre 2018 à 18h**. Seuls les candidat-es retenus seront contactés.